

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20240627-2024 06 27 D20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2024 Publication : 09/07/2024

Extrait du registre des délibérations CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cahennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantenés, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grégnan, Hautelace Les Saisies
La Bâthie, La Gietlaz, Marthad, Mercury, Montailleur, Monthian, Natre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Quelge, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-lière
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Vital, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savale, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°55) 48 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°56)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°55	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE	
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOÙI AMAL	
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (jusqu'à la délibération n°55,	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE	
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER	
ALLONDAZ	Frédérique	DUC .	
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA	
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT	
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET	
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET	
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES	
GRIGNON	Lina	BLANC	
GRIGNON	François	RIEU	
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI	
MERCURY	Yves	DUNAND	
MERCURY	Evelyne	MARECHAL	
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET	
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE	
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER	
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO	
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI	
QUEIGE	Edouard	MEUNIER	
ROGNAIX	Patrice	BURDET	
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO	
TOURNON	Sandrine	BERTHET	
UGINE	Michel	CHEVALLIER	
UGINE	Mustapha	HADDOU	
UGINE	Franck	LOMBARD	
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET	
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET	
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN	
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD	
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ	

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE	

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.

Délibération n° 20



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevias, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frantenez, Gilly-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grignan, Hauteiure Les Saisies
10 Büthle, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleux, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallud, Planstierine, Queige, Ragnaix, Sainte-rièlène-sur-isère
10 Büthle, La Giettaz, Marthod, Mercury, Manchelle, Saint-Recibies (Saint-Recibies, Toman, Paryer, Millard-Arvey, Villard-Arvey, Nillard-Arvey, Nillard-Arvey,

Objet: Forêt - Adhésion 2024 à Sylv'ACCTES

Rapporteur : M. le Président

Par délibération en date du 27 juin 2019, la Communauté d'Agglomération Arlysère approuvait l'adhésion de la structure à l'association Sylv'Acctes et son engagement à élaborer un Projet Sylvicole Territorial (PST) pour son territoire. Cette démarche PST s'inscrivant en cohérence avec le Plan Climat Air Energie Territorial et la candidature TEPOS 2 portés par Arlysère.

Pour rappel, Sylv'Acctes est une interface de financement entre mécènes (publics et privés) et forestiers en vue de financer des travaux s'inscrivant dans des itinéraires sylvicoles établis de manière partagée par les acteurs forestiers et autres usagers de la forêt.

Le Projet Sylvicole Territorial d'Arlysère a été rédigé lors d'une phase de concertation qui s'est déroulée entre le 4 novembre 2020 et le 5 février 2021¹. Il a ensuite été soumis à l'association « Sylv'Acctes : des forêts pour demain » le 9 mars 2021 et activé le 18 mars 2021 par délibération du Conseil Communautaire pour une période de 3 ans : 2021 - 2023.

Les dossiers déposés à l'association et conformes au PST seront éligibles à une aide correspondant à 50 % du montant HT des travaux pour la forêt publique et 70 % pour la forêt privée. Depuis 2021, le dispositif a permis de financer 211 hectares de travaux sylvicoles pour un objectif sur 3 ans de 200 ha, ce qui représente un montant d'aide de 174 705 € (objectif sur 3 ans : 160 000 €).

Par ailleurs, l'activation du PST se terminait en 2023. Dans l'attente de son renouvellement pour les 3 années suivantes : 2024-2026, reporté à l'automne 2024, le Projet Sylvicole Territorial sera reconduit à l'identique pour 2024.

L'adhésion nécessite d'être renouvelée pour l'année 2024.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à renouveler l'adhésion Sylv'Acctes pour l'année 2024;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à verser la somme de 4 000 € correspondant à l'adhésion à l'association « Sylv'Acctes, des forêts pour demain » pour l'année 2024 au titre du collège « Territoire porteur d'un PST » ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extraît certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD

¹ Structures présentes lors de la concertation : CRPF, ONF, COFORET, associations de protection de la nature (LPO, FNE), COFOR, entrepreneurs de travaux forestiers, SMBVA, Département, PNR des Bauges, UFP73, APFA et d'autres acteurs intervenants sur les massifs forestiers du territoire.